



Région du Québec  
901-1550, avenue d'Estimauville  
Québec (Québec) G1J 0C1

Quebec Region  
901-1550, d'Estimauville Avenue  
Quebec, QC G1J 0C1

Québec, le 1<sup>er</sup> novembre 2024

Chantal Dancose  
Directrice des Relations avec les communautés  
et du Développement durable  
Probe Gold Inc.  
cdancose@probegold.com

**OBJET :** Nouvelle initiative fédérale pour la coordination de la délivrance des permis

Chantal Dancose,

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) souhaite vous informer d'une nouvelle initiative fédérale pour la coordination de la délivrance des permis destinée à réduire les délais et à mieux coordonner les procédures d'autorisation pour les promoteurs.

Le 5 juillet 2024, le gouvernement du Canada a publié la [Directive du Cabinet sur l'efficacité de la réglementation et de la délivrance des permis pour les projets de croissance propre](#) (la Directive), qui offre un cadre aux organismes fédéraux pour accélérer les processus décisionnels relatifs à la délivrance des permis, des licences et d'autres autorisations nécessaires à la mise en œuvre des projets.

Le gouvernement du Canada propose de soutenir la coordination de la délivrance des permis fédéraux pour les projets qui nécessitent l'obtention de plusieurs permis pour aller de l'avant avec la phase de construction. Comme le projet minier aurifère Novador est un projet désigné en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) et fait l'objet d'une évaluation d'impact fédérale, il est déjà admissible à la coordination de la délivrance des permis. Vous avez donc accès à ce service sans avoir besoin de présenter une demande.

Ceci implique que l'AEIC collaborera avec d'autres organismes fédéraux de réglementation pour :

- Clarifier les exigences, les échéanciers et le processus en matière de délivrance des permis par la révision, vers la fin du processus d'évaluation d'impact, du plan de délivrance des permis, qui sera approuvé par le promoteur, les organismes fédéraux de réglementation et l'AEIC;
- Fournir un soutien, des conseils et des renseignements supplémentaires aux promoteurs en ce qui concerne le processus de délivrance des permis fédéraux;
- Accroître la transparence en publiant des rapports publics sur l'état d'avancement de la délivrance des permis sur le Registre canadien d'évaluation d'impact (le Registre). Vous pouvez consulter le [tableau de bord](#) de délivrance des permis fédéraux du projet minier aurifère Novador sur le Registre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'en faire part à [lennie.boutet@iaac-aeic.gc.ca](mailto:lennie.boutet@iaac-aeic.gc.ca). Nous aimerions vous rencontrer pour discuter de la coordination des permis et nous vous contacterons bientôt afin d'organiser une réunion d'introduction.

Cordialement,

<Original signé par>

Lennie Boutet  
Gestionnaire de projet - Bureau de Québec

c.c. : Yves Dessureault, chef des opérations, Probe Gold  
Wesley Moore, responsable de la coordination de la délivrance des permis, AEIC  
Nicola Cook, chef d'équipe, coordination de la délivrance des permis, AEIC